

5044

Hommage de l'Académie

J. Toutain

# RAPPORT

ADRESSÉ A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

## SUR LES FOUILLES D'ALEZIA EN 1926

PAR

J. TOUTAIN

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE SEMUR

---

(Extrait de *PRO ALESIA*, N<sup>o</sup> série, t. XII-XIV).

---

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, VI<sup>e</sup>

1930

Bibliothèque Maison de l'Orient



129186

# RAPPORT

adressé à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts  
sur les Fouilles d'Alesia en 1926

---

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un double rapport, archéologique et administratif, sur les fouilles que la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur en Aussois a poursuivies pendant l'année 1926 sur l'emplacement d'Alesia, et auxquelles vous avez bien voulu accorder, par votre arrêté du 17 juin 1926, une subvention de six mille francs.

## I

### RAPPORT ARCHÉOLOGIQUE

Nous avons exploré en 1926 la partie de la parcelle cadastrale n° 636, située immédiatement à l'est de la grande tranchée pratiquée en 1925, de la cave profonde aux murs construits suivant le mode gaulois et de la vaste pièce carrée, que nous avons décrites dans notre précédent rapport (1). Nous y avons d'abord

(1) *Pro Alesia*. N<sup>le</sup> Série, t. XI, p. 124 et suiv.

creusé quatre tranchées parallèles (I, II, III, IV du croquis sommaire joint à ce rapport, exécuté par nos dévoués collaborateurs MM. Fornerot père et fils), orientées à peu près exactement sud-nord, le point de départ au sud se trouvant le long du Chemin dit du Mont Aussois. Ces quatre tranchées, distantes entre elles de 4 mètres environ de bord à bord, larges en moyenne d'un mètre, ont été prolongées vers le nord jusqu'à 60 mètres ou presque de leur origine. Partout nous avons mis au jour des substructions ou des pavements antiques et nous avons recueilli un grand nombre d'objets mobiliers, dont plusieurs présentent un intérêt considérable (fig. 1).

En fin de campagne, nous avons exécuté deux sondages sur un autre point de la parcelle 636, à quelque distance au sud-est de notre chantier principal, et les observations que nous y avons faites, en particulier la découverte d'un foyer gaulois et d'un très beau mur romain, nous permettent d'espérer que ces sondages pourront servir d'amorce excellente à nos travaux de 1927.

Nous vous entretiendrons surtout ici des trouvailles effectuées dans les quatre tranchées précédemment signalées.

Il convient d'abord d'établir une distinction entre la partie sud et la partie nord du terrain exploré. Ces deux parties sont séparées par les vestiges de la rue romaine, une des principales voies de l'antique Alesia, qui venait de l'ouest et passait au sud du théâtre, en un point où elle a été méthodiquement déblayée sur une longueur d'une vingtaine de mètres ; plus loin vers l'est son tracé fut recouvert par une partie du lieu de culte chrétien, dans lequel il faut très probablement reconnaître la basilique primitive de Sainte Reine ; à l'est de cet édifice, elle se trouva interrompue par le cimetière médiéval où ont été découverts en 1914, puis en 1924 et 1925, de nombreux sarcophages et débris de sarcophages en pierre. Nous en avons retrouvé la trace dans chacune de nos quatre tranchées de 1926, à environ 25 mètres du Chemin du Mont Aussois (Fig. 1, V).

Entre le Chemin du Mont Aussois et la voie romaine, nos quatre tranchées ont rencontré de nombreux vestiges antiques,

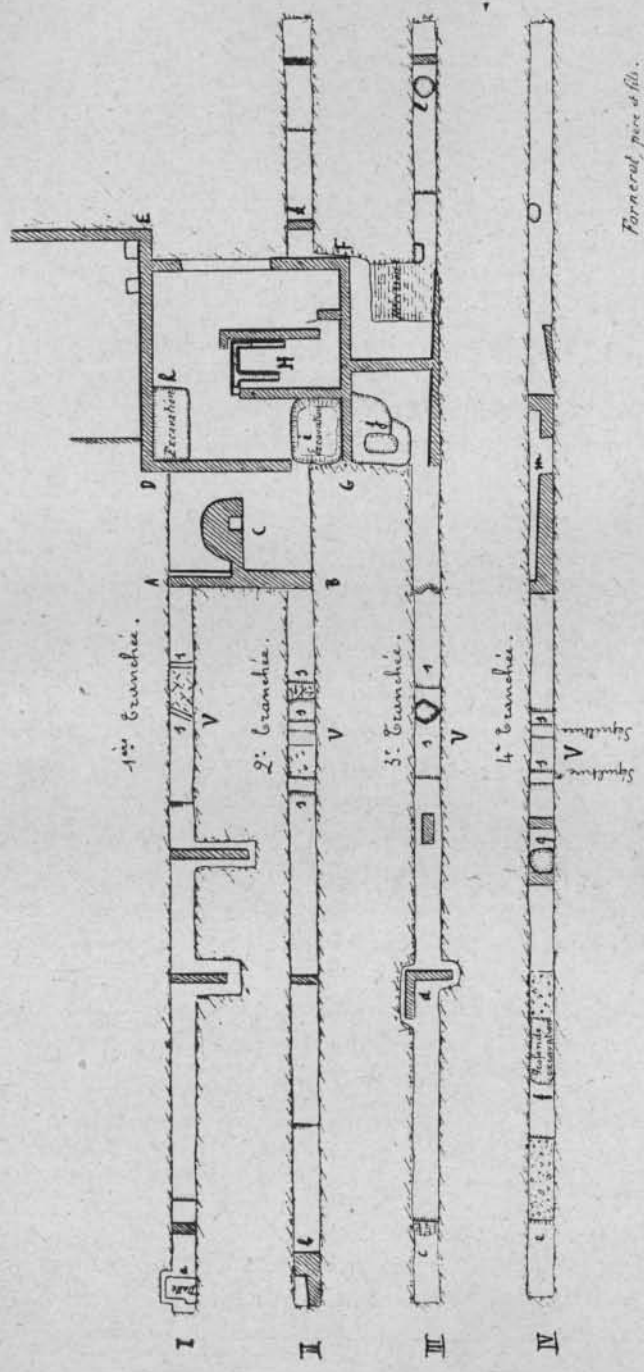


Fig. 1. — Plan général des fouilles de 1926.

dont voici le détail, d'après le journal des fouilles et mes observations personnelles :

*Tranchée I.* A l'origine même de la tranchée, une dalle de pierre, mesurant  $1^m45 \times 1^m20$  (Fig. 1, a), épaisse de  $0^m12$  ; un sondage pratiqué sous la dalle a montré qu'elle reposait directement sur le sol et ne recouvrait aucune excavation. — A 2 mètres au nord, mur transversal en petits matériaux, épais de  $0^m68$ . — Un peu plus loin, second mur analogue à demi détruit. — A 10 mètres, troisième mur d'une épaisseur de  $0^m60$  ; à  $5^m50$  plus loin, quatrième mur de même dimension. Nous avons suivi ces murs dans la direction de l'est ; ils sont interrompus le premier, après  $2^m50$ , le second après  $3^m50$  ; aucun angle de construction n'est apparu au cours de cette recherche. — Au-delà de ces deux murs, nous avons atteint le bord méridional de la voie.

*Tranchée II.* — Dès le début nous avons rencontré l'angle d'une construction (Fig. 1, b) ; le mur transversal, dirigé d'est en ouest, ne mesure pas moins d'1 mètre d'épaisseur. De ce point à la voie, la tranchée n'a fait apparaître aucune trace de substruction ni de pavement importants.

*Tranchée III.* Tout d'abord un pavement assez grossier (Fig. 1, c), peut-être celui de quelque cour intérieure. — Plus loin, à 15 mètres environ du point de départ de la tranchée, l'angle très net d'une construction (Fig. 1, d) ; le mur nord-sud, épais de  $0^m55$ , s'est conservé sur une longueur de  $2^m60$  ; le mur est-ouest, épais de  $0^m62$ , a subsisté sur une longueur à peu près égale. — 6 mètres plus loin, fragment de mur, parallèle à l'axe de la tranchée, d'une épaisseur moyenne de  $0^m50$ , long de  $1^m80$ , dont l'extrémité nord est presque contigue à la voie.

*Tranchée IV.* A  $3^m60$  du point de départ, pavement grossier (Fig. 1, e), conservé sur une largeur de 4 mètres. —  $2^m50$  plus loin, une excavation très profonde, creusée dans le sol naturel du Mont Aussois, dont aucun indice ne permet de reconnaître la destination (Fig. 1, f) ; au-delà de cette excavation, en contact immédiat avec elle, autre pavement grossier, large de

2<sup>m</sup>50 ; — 4 mètres plus loin, ensemble formé par deux murs parallèles, dirigés de l'est à l'ouest (Fig. 1, g), épais le premier de 0<sup>m</sup>60 à 0<sup>m</sup>65, le second de 0<sup>m</sup>50 ; entre les deux murs, pavé fruste portant des traces d'incendie, ce que confirme la présence en cet endroit d'une couche de terre brûlée, d'un rouge vif, conservée sur toute la largeur de la tranchée sur une longueur de 0<sup>m</sup>60. Au-delà du second mur, se trouve de suite la voie. Dans la paroi est de la tranchée, entre les deux murs, se voit encore l'emplacement d'une meule en pierre, que nous décrivons plus loin (p. 39).

Cette première partie du champ de fouilles, dont la superficie est approximativement de 500 mètres carrés, sans s'être révélée stérile, ne nous a pas paru présenter assez d'intérêt archéologique pour être déblayée complètement et méthodiquement. Les tentatives que nous avons faites pour suivre les murs qui nous ont semblé le mieux conservés n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Il n'y avait sans doute en ce point du Mont Aussois que des constructions de qualité médiocre. Ce que nous avons découvert au nord de la voie romaine méritait davantage un effort prolongé et continu.

*La voie romaine.* — Comme nous l'avons dit plus haut, chacune de nos quatre tranchées a rencontré, à 25 mètres environ au nord de son point de départ, les traces de cette voie : nous disons les traces, parce qu'il ne reste actuellement que l'infrastructure de la chaussée, une sorte de béton grossier ou de cailloutis très dur formé de menues pierres agglomérées dans un mortier résistant. Nous n'insisterions pas sur la mise au jour de ce tronçon de voie, s'il n'avait été utilisé pour y établir, pendant le moyen âge, des sépultures en pleine terre, pourrait-on dire. On sait que toute la partie du Mont Aussois qui entoure la basilique primitive de Sainte Reine a été occupée par un cimetière chrétien fort étendu, le Cimetière Saint Père (pour Saint Pierre). De ce cimetière nous avons exhumé, d'abord en 1913 et 1914, puis en 1922, 1923, 1924 et 1925 de nombreux sarcophages et morceaux de sarcophages en pierre, d'une forme

trapézoïdale caractéristique des siècles du haut moyen âge. Outre ces sarcophages, le Cimetière Saint Père contenait des sépultures plus modestes. Nous sommes sans doute arrivés en 1926 à l'extrémité orientale de ce champ de repos. Dans aucune de nos tranchées nous n'avons recueilli de sépulcres en pierre ; nous avons seulement recueilli dans les déblais un fragment, qui paraît provenir d'une tombe de ce genre et que nous étudierons plus loin en raison de sa décoration (p. 37 et suiv.).

Mais, à défaut de sarcophages, nous avons découvert, ménagées dans le béton grossier, qui forme l'infrastructure de la voie romaine, plusieurs sépultures dans lesquelles ou près desquelles ont été recueillis quelques objets intéressants. Ces sépultures consistent en excavations peu profondes (Fig. 1, sss) qui renfermaient les squelettes déposés à même le sol ; nous n'avons remarqué aucune trace de cercueils en bois. Nous avons cru reconnaître 2 de ces excavations au passage de la tranchée I, 2, peut-être 3 au passage de la tranchée II, 2 au passage de la tranchée III, 2, les plus nettes, au passage de la tranchée IV ; de ces deux dernières, l'une était large de 0<sup>m</sup>80, l'autre de 0<sup>m</sup>70.

*La partie du champ de fouilles située au nord de la voie romaine.* — En prolongeant au nord de la voie romaine nos trois premières tranchées (I, II, III), nous avons découvert un ensemble de substructions que nous avons complètement déblayé. Tout d'abord, nous avons voulu terminer la fouille de la pièce carrée qui vous a été signalée dans le rapport sur la campagne de 1925 (1) ; elle est aujourd'hui complètement dégagée ; nous n'en connaissions que le mur nord dans toute sa longueur, 6<sup>m</sup>70, et une partie du mur ouest sur 3<sup>m</sup>50. Nous pouvons aujourd'hui en préciser toutes les dimensions : le mur est, fort bien conservé, est long de 8<sup>m</sup>80 et mesure 0<sup>m</sup>80 d'épaisseur. Cette pièce formait donc un rectangle de 8<sup>m</sup>80 sur 6<sup>m</sup>70. Cette fouille complémentaire n'a rien ajouté, comme objets mobiliers, aux découvertes de 1925.

(1) *Pro Alesia*, N<sup>lle</sup> Série, t. XI, p. 440.

Les substructions nouvelles, mises au jour en 1926, sont immédiatement voisines de cette grande pièce rectangulaire, dont rien ne les sépare ; le mur est de cette pièce forme la paroi occidentale de leur élément le plus important. Ces substructions se composent de trois parties que nous décrirons successivement :

1° Une pièce de forme rectangulaire, presque carrée, mesurant intérieurement  $8^m40$  de l'est à l'ouest,  $8^m20$  du nord au sud ; les murs est et ouest sont conservés de bout en bout ; le mur sud subsiste sur une longueur d'environ 6 mètres ; du mur nord il ne reste que les deux extrémités ( $3^m20$  à l'est,  $1^m20$  à l'ouest), mais les deux angles ont survécu. Les murs nord et sud sont formés de moëllons peu réguliers, disposés par assises ; du mur sud, le mieux conservé, il reste sept assises ; au-dessus de la 4<sup>e</sup> assise, un retrait visible sur les deux faces, diminue l'épaisseur de la partie supérieure. Les murs est et ouest sont de meilleure construction. Le mur ouest (Fig. 1, D E) montre encore, même dans ses assises inférieures, des joints passés au fer. Quant au mur est (Fig. 1, G F) il est construit en pierres de fortes dimensions, dont la longueur dépasse souvent  $0^m40$  et atteint même parfois  $0^m50$ , dont l'épaisseur est en moyenne de  $0^m20$  ; on y distingue encore des traces du ciment rose ou rougeâtre.

A l'intérieur de cette salle nous avons découvert une disposition des plus curieuses (Fig. 1, H). Du mur G F se détache dans la direction de l'ouest un mur, conservé sur une longueur de 5 mètres environ ; parallèlement à ce premier mur, un second mur, à environ  $2^m50$ , sur une longueur de  $4^m50$ , se trouve arrêté à 1 mètre du mur G F ; à son extrémité ouest, semble exister l'amorce d'un mur perpendiculaire qui fermait sans doute à l'ouest le rectangle aussi dessiné. Un troisième mur, de direction perpendiculaire à celle du mur G F, n'existe que sur une longueur de  $1^m30$  environ ; son extrémité ouest se trouve à la hauteur de l'extrémité est du second des deux murs précités ; il y a entre elles un intervalle de  $0^m75$  à  $0^m80$ . Peut-être l'entrée de la pièce rectangulaire H se trouvait là ; elle était orientée de telle façon que de l'extérieur on ne pût pas voir l'intérieur de la pièce.

A l'intérieur de cette pièce H subsiste, en partie, un ensemble

de rigoles évidemment destinées à un écoulement d'eau régulier et important (Pl. I). Cet ensemble, dont il ne reste en place que l'extrémité occidentale, dessine un rectangle enclavé dans la pièce rectangulaire où il a été ménagé. Ces rigoles sont constituées par une série de longues pierres creusées de bout en bout. Sur le côté nord, on reconnaît une première pierre longue de 1<sup>m</sup>30 ; à la suite une seconde pierre formée de deux parties disposées en angle droit mesurant sur la face nord 0<sup>m</sup>80, sur la face ouest, 0<sup>m</sup>90 ; sur la face ouest, une autre pierre continuant la précédente sur une longueur de 1 mètre ; sur la face sud, une pierre de 1<sup>m</sup>42 de long. Il est probable que les deux rigoles nord et sud se prolongeaient vers l'est ; les pierres qui les formaient ont disparu. A l'angle sud-ouest de ce dispositif curieux, un arceau formé d'une pierre creusée dont la concavité est tournée vers le sol permettait l'écoulement des eaux amenées par ces rigoles. Suivant toute apparence, ces eaux allaient se perdre dans une excavation, sorte de puits perdu, dont la présence a été reconnue dans l'angle sud-ouest de la grande salle carrée, à l'intérieur de laquelle se dessine le rectangle H. La fouille a montré que cette excavation, creusée dans le sol naturel du Mont Aussois, ne renfermait que de la terre meuble ; on n'y a recueilli aucun objet (Fig. 1, h). Sur leurs deux faces nord et ouest les rigoles sont directement accotées au pied des murs qui limitaient le rectangle H ; sur la face sud, existe entre la rigole et le pied du mur un intervalle d'environ 0<sup>m</sup>50. Le diamètre de la concavité ménagée dans chacune des pierres pour la transformer en rigole est de 0<sup>m</sup>21 à 0<sup>m</sup>24.

Il n'est pas douteux que cet ensemble avait une destination hydraulique ; mais est-il possible de préciser davantage ? Cette disposition de rigoles ménagées sur les côtés d'un rectangle a été observée dans les ruines de plusieurs villes et établissements romains, à Pompei, en Italie ; à Timgad et à Djemila en Afrique ; à Kempton, en Rétie (1). Elle existait dans les latrines,

(1) Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. Latrina, p. 989 et suiv. Bœswilwald et Cagnat, Timgad, p. 13 et suiv. ; A. Ballu, *Guide illustré de Timgad*,

soit dans les latrines publiques voisines du forum, soit dans les latrines que possédaient des thermes importants. Il est vrai que dans tous les cas précités le véritable rôle de ces rigoles se trouve déterminé par les vestiges de sièges situés au-dessus d'elles ; nous n'osons donc rien affirmer en ce qui concerne nos rigoles d'Alesia, puisqu'aucun vestige de ce genre n'a été retrouvé en place. Il n'en reste pas moins que le plan de ces rigoles présente des analogies indéniables avec celui des rigoles qui servaient à l'écoulement des matières liquides ou fécales dans les latrines de Pompei, de Tingad, de Djemila, de Dougga (1).

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, l'ensemble de rigoles mis au jour en 1926 est jusqu'à présent unique dans les ruines d'Alesia. Il s'y trouve sans doute plusieurs conduites destinées, comme nous l'avons démontré, à l'écoulement des eaux pluviales (2) ; mais ce sont de simples conduites rectilignes, et en aucun point de leur parcours n'a été observé un dispositif comparable à celui que nous venons de découvrir. Ajoutons que ces conduites circulaient soit à l'air libre soit au-dessous des constructions ; l'ensemble ci-dessus décrit se trouvait à l'intérieur d'une vaste salle. C'est donc un élément tout à fait nouveau qui a reparu à la lumière.

Cette salle nous réservait encore une autre surprise. Dans l'angle sud-est, nous avons rencontré une excavation creusée profondément dans le sol naturel (Fig. 1, i). Dans cette excavation étaient accumulés, outre de très nombreux morceaux de poteries communes, trois fragments de pieds de table en pierre, un quatrième objet en pierre de forme assez énigmatique qui représente peut-être un mortier, beaucoup de vases et de fragments de vases de terre cuite qui seront plus loin décrits en détail. Il semble qu'à une époque, difficile à préciser, on ait enfoui en ce point des débris de mobilier.

Au sud de la grande salle, une salle rectangulaire contigue,

pp. 43, 124, 135. A. Ballu, *Guide illustré de Djemila*, p. 72, p. 104 et suiv. — *Germania*, 40<sup>e</sup> année, p. 60 (juillet 1926).

(1) R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 136.

(2) J. Toutain, *Alesia, son histoire, sa résurrection*, p. 58.

dont nous avons déblayé les murs nord et sud, mais dont nous n'avons pas atteint les parois est et ouest, se présente, elle aussi, sous un aspect quelque peu exceptionnel. Elle est large de 5 mètres ; sa longueur, d'est en ouest, dépasse 6<sup>m</sup>50. Son mur sud (Fig. 1, A B), large d'1 mètre environ, n'est éloigné de la voie, dont il a été question plus haut que de 3 mètres ou 3 mètres 20, et dans cet intervalle aucune substruction n'a été aperçue dans les tranchées I et II.

A l'intérieur de cette salle rectangulaire nous avons dégagé une sorte de soubassement de forme demi-circulaire, dont la façade plane est tournée vers l'est. Cette façade, construite en moellons plus ou moins réguliers disposés par assises entremêlées de terre brûlée et de traces de charbon, était revêtue d'un enduit de plâtre peint, dont quelques fragments sont encore visibles sur place : la couleur, qui s'est conservée, est jaune orange. La largeur de la façade est de 2<sup>m</sup>70 ; quant au soubassement lui-même, dont la courbe demi-circulaire est quelque peu irrégulière, il mesure d'est en ouest 1<sup>m</sup>55. Il n'est pas impossible qu'une niche de forme carrée ait été ménagée dans la façade ; mais l'état actuel de la ruine est tel qu'il convient d'éviter une affirmation trop précise (Pl. II).

A l'est de la grande salle, deux autres salles ont été déblayées dont les dimensions sont plus restreintes. La largeur d'est en ouest ne dépasse pas 4 mètres. Nous n'avons pas retrouvé le mur sud de la première, ni le mur nord de la seconde. Dans la première au point j de la fig. 1, nous avons constaté l'existence d'une excavation analogue à l'excavation i de la grande salle ; nous n'en avons retiré que des débris de poteries communes, sans aucun intérêt. Dans la seconde, nous avons rencontré un pavé en hérisson (composé de pierres placées de champ) qui subsiste encore vers l'angle nord-est.

Les tranchées II, III et IV ont été prolongées vers le nord, au-delà du groupe de substructions que nous venons de décrire. Dans la tranchée II, à 1<sup>m</sup>50 au nord de la grande salle, mur transversal, épais de 0<sup>m</sup>50, dont l'assise supérieure conservée est faite d'une seule pierre longue de 0<sup>m</sup>90, haute de 0<sup>m</sup>25. (Fig. 1, k).

Dans la tranchée III, à 8 mètres au-delà du pavé hérisson ci-dessus indiqué, nous avons rencontré (Fig. 1, l) un puits perdu ou silo circulaire, de 0m97 de diamètre, aux parois grossièrement murailles; 1m20 plus loin, un mur transversal de 0m50 à 0m60 d'épaisseur.

La tranchée IV passe à 4 mètres au sud des substructions déblayées. A 5m20 au nord de la voie romaine, se trouvent (Fig. 1, m) des restes confus, représentant peut-être l'extrémité est d'une assez grande pièce; de ces restes le plus clair est un mur dirigé du nord au sud, long de 8m avec à ses deux extrémités l'amorce de murs transversaux. Le mur de 8m paraît puissant; il mesure au moins 1 mètre d'épaisseur. Plus loin encore apparaît un mur transversal épais de 1m10 sur lequel chevauche un mur en moëllons réguliers dirigé du nord au sud. On a l'impression de se trouver ici en face d'une construction qui a été quelque peu bouleversée. Elle se rattachait peut-être à l'ensemble de substructions qui ont été rencontrées à peu près à la même hauteur par les tranchées I, II et III. Nous examinerons, au début de notre campagne de 1927, s'il n'y aurait pas lieu de déblayer complètement le terrain qui se trouve dans l'intervalle.

#### OBJETS MOBILIERS.

Au cours des fouilles, qui ont eu pour résultat la découverte des substructions et des salles ci-dessus décrites, nous avons recueilli un assez grand nombre d'objets mobiliers, dont il nous reste à donner une description au moins sommaire. Nous les classerons par nature : 1° Pierre; 2° Bronze; 3° Fer; 4° Os; 5° Terre cuite; 6° Divers, plomb, verre, etc.; 7° Monnaies.

##### 1° Pierre.

Un fragment de plaque en pierre blanchâtre, (fig. 2), suivant toute apparence ou bien un débris de sarcophage ou bien un débris de quelque élément architectural ayant appartenu à une construction du haut moyen âge. La décoration en est des plus

caractéristiques : encadrée d'une bande plate encore visible à la partie inférieure du fragment, elle se compose de bandes plates en faible relief, rectilignes ou curvilignes. Autant qu'on peut en juger dans l'état actuel de la pierre, le motif principal du dessin était un losange allongé, dont les côtés sont entrelacés de courbes plus ou moins régulières et continues. L'aspect que devait avoir l'ensemble nous échappe ; car il ne reste du losange qu'un seul côté complet avec les deux angles qui le limitent.



Fig. 2. — Fragment de sarcophage ?

Du moins le caractère général de cette décoration rappelle les motifs qui ornent plusieurs monuments de l'Italie du Nord, de Suisse, de Dalmatie (cf. en particulier, Stückelberg, *Langobardische Plastik*, figg. 22 (Ravenne), 49 (Côme), et Pl. I (Côme) ; — R. Cattaneo, *L'architecture en Italie du v<sup>e</sup> au xi<sup>e</sup> siècle*, figg. 143 (Venise), 148 et 150 (Constantinople). La découverte de ce fragment sur le Mont Aussois prouve que les influences italo-byzantines atteignirent la Bourgogne de bonne heure.

— Trois débris de pieds ou supports de tables en pierre ; deux de ces débris sont de forme carrée et mesurent 0<sup>m</sup>15 de

côté ; la base élargie à 0<sup>m</sup>20 de côté ; le troisième débris est plus orné ; le support a la forme d'une colonne légèrement renflée en son milieu avec cordon en relief ; il se termine par une base moulurée de forme circulaire, qui repose elle-même sur un socle carré très bas (fig. 3).

— Le fond d'un vase de pierre, peut-être d'un mortier, posé sur un pied circulaire tout aplati (fig. 3).

Les fragments de supports et ce fond de vase ont été retirés ensemble de l'excavation que nous avons signalée dans l'angle

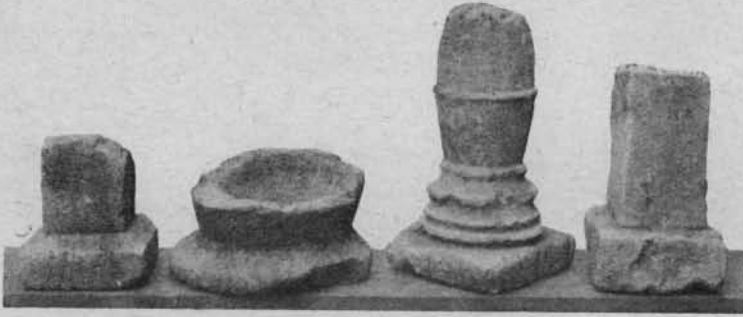


Fig. 3. — Supports de tables et fond de vase ou de mortier.

sud-est de la pièce aux rigoles (Fig. 1, i). Ces morceaux proviennent sans doute du mobilier qui ornait cette pièce ou les pièces voisines ; que trois tables de pierre y aient été placées, le fait semble indiquer que la construction était importante.

— Une meule de granit, parfaitement conservée, mesurant 0<sup>m</sup>63 de diamètre, dont la convexité est à peine accentuée, mais toutefois sensible. La face convexe porte sur toute la circonférence de la pierre un rebord, large de 0<sup>m</sup>05, dont le relief n'excède pas 0<sup>m</sup>025 ; la face concave ou inférieure est entièrement plane. Epaisse de 0<sup>m</sup>20, la meule est traversée d'une face à l'autre par un conduit de forme circulaire, d'un diamètre de 0<sup>m</sup>105. Nous sommes ici en présence d'une de ces meules, qui accouplées à une autre, formaient les moulins à bras des anciens. Par le soin de sa fabrication et par sa conservation parfaite, cette meule est certainement la plus belle qui ait été trouvée jusqu'à ce jour sur le Mont Aussois (fig. 4 et pl. III).



Doubs, se trouve actuellement au Musée de Saint Germain ; elle paraît avoir servi à suspendre une clef (S. Reinach, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales*, t. II, p. 124, fig. 61 n° 19).

— Une sorte d'anneau ou de boucle, dont la forme n'est pas circulaire, mais rappellerait plutôt, en petites dimensions, celle d'un étrier (fig 5). Toute une partie du jonc est rectiligne. A la place où se trouve d'habitude le chaton, le jonc est entouré d'une lame de bronze recourbée qui tourne librement autour

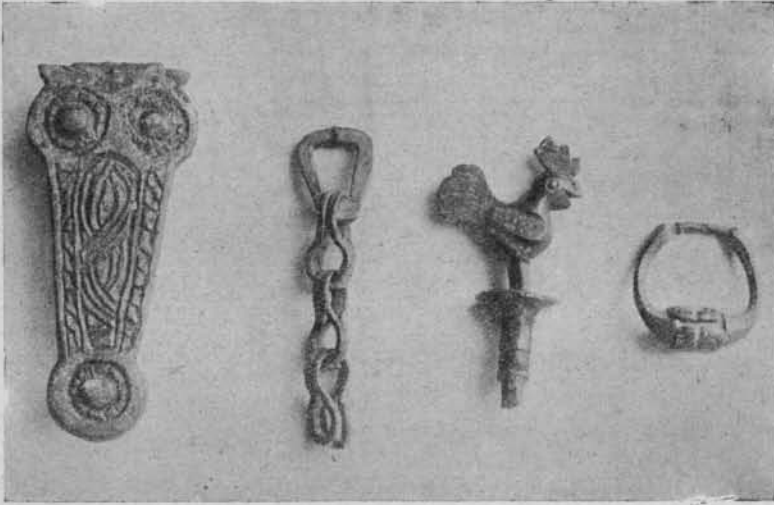


Fig. 5. — Objets de bronze.

1. Plaque de fibule ou contreplaque de boucle de ceinturon. — Morceau de chaînette du type dit chaînes carrées. — 3. Petit coq. — 4. Morceau de boucle sans son ardillon.

de lui, dans une rainure, de même largeur exactement, ménagée dans sa partie la plus épaisse. Quel nom donner à cet objet ? Anneau, fibule ou boucle ?

— Une figurine de coq, ornant le sommet d'une tige qui se termine par un petit plateau circulaire (fig. 5). La tige est brisée à sa partie inférieure. Elle était sans doute insérée dans le couvercle d'un vase de bronze et l'animal surmontait le vase, suivant une disposition rappelant celle du vase de bronze trouvé au

Han du Diable près de Châlons-sur-Marne, que possède aujourd'hui le Musée de Saint Germain (S: Reinach, *op. cit.*, t. II, p. 227, fig. 125, n° 4747). — Le coq d'Alesia est d'une technique plutôt maladroite et gauche, mais qui ne manque pas de saveur ; il doit prendre rang parmi les figurines de coq déjà nombreuses, qui ont été découvertes précisément dans les mêmes parties de la Gaule, de Sens à Lyon, en particulier à Autun (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. III, p. 224 ; t. IV, p. 536 et suiv. ; t. V, p. 457, 460-462). Le petit bronze trouvé à Lyon (Id., *ibid.*, t. IV, p. 536 n° 6) rappelle de près notre objet d'Alesia.

Un autre coq, mais d'un autre style et d'une technique plus adroite, a déjà été trouvé à Alesia et fait partie de la collection Parat (S. Reinach, *loc. cit.*, p. 537 n° 1). — Notre figurine a été recueillie près des rigoles de pierre, dans la pièce H du croquis.

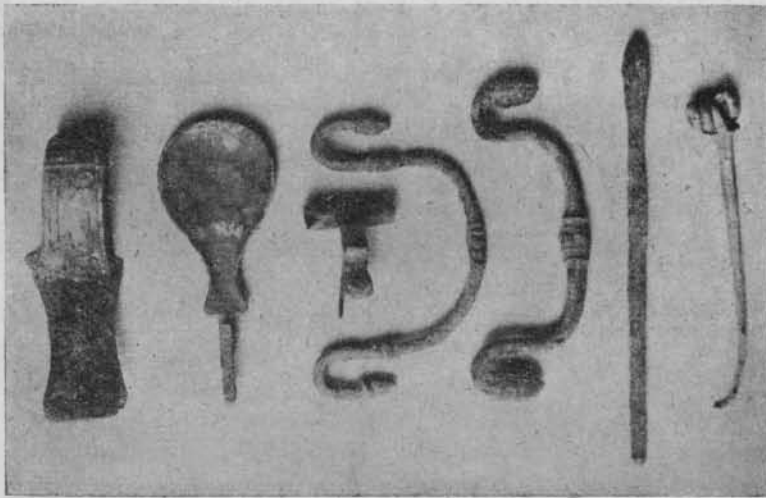
— Deux anses de bronze, de forme et de décoration analogues, aux deux extrémités recourbées et constituées dans une des anses par des glands, dans l'autre par des pommes de pin (fig. 6). Ces deux anses rappellent celles des vases dits balsamiques figurant souvent des bustes (G. Chenet, *Buste balsamique du Princier*, dans *Pro Alesia*, N<sup>lle</sup> série, 7<sup>e</sup> année, p. 145 et suiv. ; en particulier, p. 148, fig. 2 ; p. 149, fig. 3 ; — cf. *Germania*, 10<sup>e</sup> année, p. 40, fig. 6) ; des anses du même type étaient parfois adaptées aux aryballes de verre destinés à contenir des parfums (Morin-Jean, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, p. 84, fig. 88 ; p. 85, fig. 89.)

— Une cuiller en forme de spatule argentée (fig. 6), du type dit *ligula* (Daremberg et Saglio, s. v. *Ligula*, t. III, p. 1253 et suiv.).

— Deux fibules ; l'une, à peu près intacte, qui a gardé sa tête en forme de T, la majeure partie de son arc et son ardillon ; — l'autre, fragmentée, dont il ne reste qu'une partie de l'arc prolongé par un appendice aux côtés légèrement incurvés (fig 6). La première, qui paraît se rattacher au type des fibules dites de La Tène, remonte peut-être à l'époque gauloise, tout au moins

à la plus ancienne période de l'empire romain ; la seconde est nettement gallo-romaine (Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiq.*, s. v. *Fibula*, t. II, p. 1108 et suiv ; — cf. pour la première des deux fibules, Déchelette, *Manuel d'archéologie*, t. II, 3<sup>e</sup> partie, p. 1252, fig. 534, n<sup>o</sup> 1).

— Un style, dont la pointe est brisée, mais qui a conservé le renflement olivaire de son autre extrémité, renflement olivaire qui pouvait servir à égaliser la cire des tablettes et à effacer ainsi les caractères tracés (fig. 6). Des renflements analogues



1 2 3 4 5 6 7

Fig. 6. — Objets de bronze.

1 et 3. Fibules. — 2. Spatule en bronze argenté. — 4 et 5. Anses de coffrets.  
6. Style ou tige de spatule. — 7. Épingle ou ardillon de fibule.

existant dans certaines cuillers et spatules à onguents, il serait possible que cette tige de bronze appartint à un objet de cette nature.

— Une épingle de bronze, dont la tête est formée d'un enroulement comportant 4 et peut-être 5 retours d'un fil de bronze assez solide (fig. 6). Faut-il voir dans cet objet l'ardillon d'une fibule de bronze à ressort ? La longueur de la tige, qui dépasse 0<sup>m</sup>06, nous porterait plutôt à y voir une épingle.

— Enfin une plaque de fibule ou une contreplaque de boucle de ceinturon, en bronze argenté (fig. 5). L'objet est de forme allongée ; la surface porte une décoration surtout géométrique, à la fois linéaire et en relief. Trois petits hémisphères saillants, à la base entourée d'une torsade circulaire, correspondent, sur l'endroit de la plaque, aux trois points du revers où sont insérés les points d'appui de l'ardillon. Entre ces trois ornements, la surface de la plaque est occupée par un dessin de lignes sinueuses, qui donne à l'ensemble l'aspect d'un objet mérovingien plutôt que celui d'un objet vraiment gallo-romain. Cette hypothèse n'est point d'ailleurs contredite, loin de là, par les circonstances mêmes de la trouvaille. L'objet a été découvert près de la voie romaine, dans la chaussée de laquelle, aux premiers siècles du moyen âge, ont été ménagées des sépultures. Il n'est pas impossible que cette plaque provienne d'une de ces sépultures, où le mort était inhumé sans sarcophage dans le sol même.

### 3° Fer.

— Un tranchet d'enclume, large de 0<sup>m</sup>03, haut de 0<sup>m</sup>025, dont le pied, brisé, ne s'est conservé que sur une hauteur de 0<sup>m</sup>024 ; le tranchant de l'outil est intact, sauf une interruption de 0<sup>m</sup>008 (fig. 7). Un tranchet tout à fait analogue est représenté dans la figure 275, n° 15913 A (angle inférieur droit du cadre) du *Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye*, par S. Reinach, t. I, p. 268. Les tranchets de ce genre servaient à couper les métaux.

— Un ciseau plat, intact, de la tête au tranchant, long de 0<sup>m</sup>08, large au tranchant de 0<sup>m</sup>012, à la tête de 0<sup>m</sup>015 (fig. 7). Un outil tout à fait semblable est représenté sur la fig. 271 du *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales*, rangée supérieure n° 15911 ; un autre a été trouvé à Strasbourg, *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, nos 37-40, mai 1919, p. 1009, pl. XIV n° 9.

— Un petit outil en forme de marteau, à manche de fer (fig. 7), analogue à celui que possède le Musée de Saint-Germain et qui est figuré dans le *Catalogue de ce Musée*, I, p. 268,

fig. 275 n° 25802, avec la définition : petit marteau à manche de fer repousseur ou garnisseur (p. 269). Longueur de l'outil, 0m09 ; largeur actuelle de la tête, dont une des extrémités est brisée : 0m052.

— Un objet de forme allongé, brisé à sa partie supérieure, terminé à sa partie inférieure par un renflement pyramidal, disposé de pointe en bas : (fig. 7) dans l'état actuel, longueur 0m075. On peut y voir soit un talon de lance, par comparaison avec un objet trouvé à Connantre (Marne) et publié par Déchelette, *Manuel*, II, 3<sup>e</sup> partie, p. 1148, fig. 481 n° 1 ; —



1 2 3 4 5

Fig. 7. — Objets en fer.

1. Tranchet d'enclume. — 2. Talon de lance ou mèche de vilebrequin. — 3. Ciseau plat.  
— 4. Outil en forme de marteau. — 5. Pointe de flèche, lance ou javelot.

soit un morceau de mèche de vilebrequin, par comparaison avec plusieurs outils découverts à Strasbourg (*Cahiers d'archéologie et d'histoire...*, nos 37-40, mai 1919, p. 1009, pl. XIV, nos 15-21).

— Pointe d'arme, flèche, lance ou javelot, plus probablement d'un angon ; conservée sur une longueur de 0m06 (fig. 7).

— Boucle de ceinturon en fer, intacte, mais très rouillée ;

longueur : 0<sup>m</sup>06 ; plus grande largeur, 0<sup>m</sup>04 ; la partie de la boucle, fixée sur le ceinturon, est longue de 0<sup>m</sup>04, large en moyenne de 0<sup>m</sup>03 à 0<sup>m</sup>025 ; on y voit encore les trois clous de bronze à l'aide desquels la patte de fer tenait au cuir de la ceinture ; il semble que la tête de ces clous fût émaillée. Cette boucle de ceinturon a été recueillie à côté d'un squelette, sur la voie romaine ; elle date, suivant toute apparence, du moyen âge.

#### 4<sup>o</sup> Os.

— Trois épingles ou aiguilles, du genre communément appelé *acus* (fig. 8). Deux d'entre elles ont la tête en forme de petite boule ; la tête de la troisième est plus ornée ; on y reconnaît principalement un renflement ovoïde entre deux petits plateaux ; au-dessus de cet ensemble un troisième petit plateau. On pense le plus souvent que ces *acus* servaient aux soins de la coiffure, soit pour partager les cheveux en plusieurs nattes, soit pour consolider les échafaudages de cheveux naturels ou postiches (Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiquités*, s. v. *Acus*, I, p. 63 ; R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, p. 406). Les *acus*, découvertes en 1926 à Alesia, semblent bien courtes pour avoir pu rendre de tels services : leurs longueurs respectives ne dépassent pas 0<sup>m</sup>09, 0<sup>m</sup>08, 0<sup>m</sup>08. Il est plus vraisemblable qu'elles ont été utilisées pour disposer des fards ou des onguents, comme nous l'apprend Juvénal (II, 93-95) :

*Ille supercilium madida fuligine tactum*  
*Obliqua producit acu, pingitque trementes*  
*Attollens oculos.....*

— Un instrument parfaitement conservé, long. de 0<sup>m</sup>16, terminé à l'une de ses extrémités par une spatule très allongée et creuse, à l'autre par un renflement olivaire ; la partie centrale de la tige est décorée, entre deux groupes de renflements globulaires, par un enroulement fort habilement représenté (fig. 8). La destination des instruments de ce genre est encore incertaine. Les uns y voient un outil dont les peintres se servaient pour

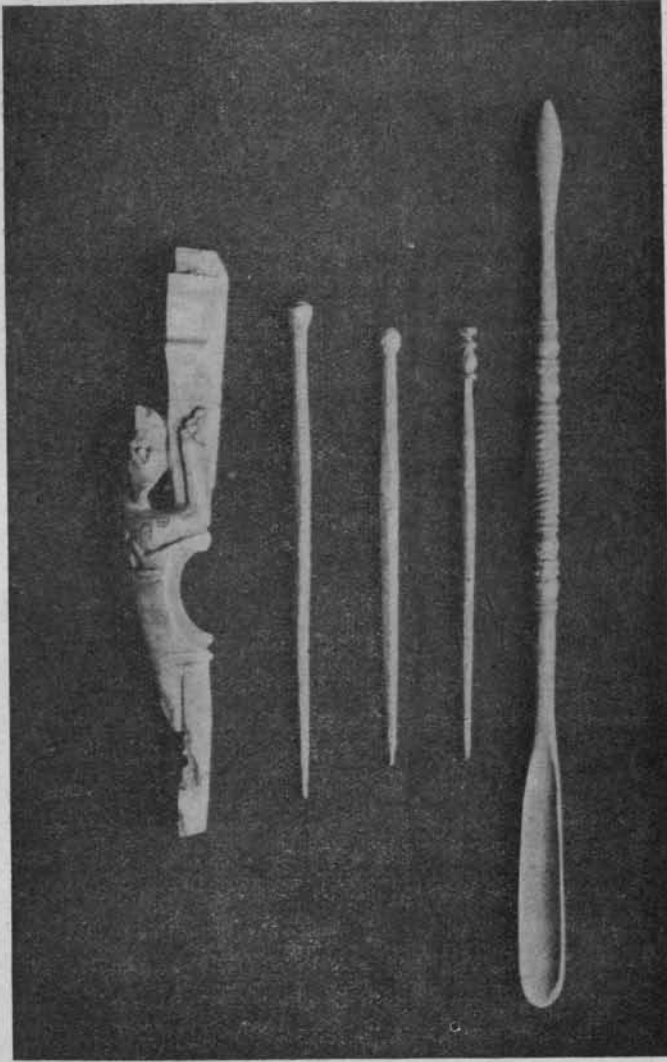


Fig. 8. — Objets d'or.  
1. Manche de miroir ? — 2. Epingles en os. — 3. Spatule à fard ou instrument de peintre.

préparer ou étaler leurs couleurs (Daremberg et Saglio, *op. cit.*, s. v. *Cestrum*, I, p. 1090 ; s. v. *Pictura*, t. IV, p. 465, fig. 5655 ; s. v. *Veru*, t. V, p. 741 ; cf. R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, p. 14). D'autres considèrent de tels objets comme des cuillers à parfums ou des spatules à fard (R. Cagnat et V. Chapot, *op. cit.*, II, p. 399 et fig. 589 ; G. Chenet, *Buste balsamaire du Princier...*, in *Pro Alesia*, N<sup>lle</sup> série, 7<sup>e</sup> année, p. 154 et pl. X). L'objet, découvert en 1926 à Alesia ayant été recueilli au milieu de la terre même, l'emplacement de la trouvaille ne nous fournit aucun indice précis sur son véritable caractère.

— Un objet très décoré, dont seule l'extrémité supérieure est endommagée. Cette extrémité supérieure avait, suivant toute apparence, la forme d'un cylindre creux, dans lequel devait sans doute être insérée une tige probablement métallique. Le centre, le corps même de notre objet représente l'avant-train d'un chien, la tête lancée en avant, les deux jambes antérieures projetées suivant une direction horizontale. Sous le ventre du chien a été ménagée une concavité, dans laquelle se plaçait un doigt, ce ce qui permettait de mieux tenir l'objet. Entre les deux pattes du chien s'allonge un élément carré qui forme l'extrémité inférieure de l'objet. A noter, sous l'avant du chien, un petit trou de forme cylindrique, grâce auquel on avait peut-être fixé à l'objet quelque ornement, ou une chaînette, ou un ruban (fig. 8).

L'une des hypothèses qui peuvent retenir l'attention pour expliquer l'usage de cet objet est que nous possédons ici un manche de miroir. L'emploi d'un avant-train d'animal comme principal motif de la décoration, loin d'être en contradiction avec cette hypothèse, la confirmerait plutôt. Plusieurs des miroirs publiés dans le grand recueil de Gerhard, *Etruskische Spiegel*, sont encore munis de leurs manches, et l'un des motifs les plus fréquents appliqués à la décoration de ces manches est une tête d'animal allongée vers le bas (Voir en particulier Gerhard, *op. cit.*, I, pl. XXII n<sup>o</sup> 7, pl. XXIII n<sup>os</sup> 3 et 6, pl. XXIV et XXV, pl. XLVIII n<sup>o</sup> 6, pl. LX, n<sup>o</sup> 4, etc., etc.).

Un autre détail mérite d'être remarqué. A l'endroit où l'avant-train du chien se relie au corps même du manche, sur le dos de l'animal est figuré un fleuron tripartite, qui n'est pas sans présenter quelque analogie avec la fleur de lys.

### 5° Terre cuite.

La terre cuite n'est représentée, dans les découvertes de 1926, que par des vases de poterie, qui peuvent se grouper comme suit :

A. Trois vases de forme analogue et de dimensions presque identiques : panse arrondie, légèrement ovoïde à la partie inférieure.



Fig. 9. — Trois vases de terre cuite décorés de stries incisées contournant la panse

rieure ; goulot large, sensiblement évasé. Le seul ornement consiste en rangées de stries incisées qui font le tour de la panse (fig. 9). Mesures respectives. Haut : 0<sup>m</sup>18, 0<sup>m</sup>17, 0<sup>m</sup>16 ; — diamètre de la panse : 0<sup>m</sup>13, 0<sup>m</sup>12, 0<sup>m</sup>105 ; — diamètre du goulot, 0<sup>m</sup>08, 0<sup>m</sup>075, 0<sup>m</sup>07. — C'est là de la poterie commune, mais de matière assez fine et de fabrication soignée ;

B. Trois vases plus grossiers, sans décoration : un pot à très large panse, dont toute la partie supérieure a disparu ; terre jaunâtre sans vernis ; plus grand diamètre 0<sup>m</sup>20 ; hauteur de la partie conservée, 0<sup>m</sup>17 ; — un petit vase de forme ovoïde, en

poterie noire ; haut : 0<sup>m</sup>08 ; diamètre de la panse, 0<sup>m</sup>075 ; diamètre du goulot, 0<sup>m</sup>05 ; — une petite jatte en poterie rouge non vernissée, intacte, de forme évasée : haut : 0<sup>m</sup>05 ; diamètre de l'orifice supérieur, 0<sup>m</sup>13 ; diamètre du fond (intérieur) : 0<sup>m</sup>075 ; un léger rebord incurvé ourle, pour ainsi dire, le tour de la jatte (fig. 10).

C. Un vase à reliefs d'applique (Pl. IV), de la forme 1 de Déchelette (*Vases céramiques ornés*, t. II, pl. I n° 1). Trouvé brisé, ce vase a été partiellement reconstitué. La terre, rouge, est revêtu d'un vernis brun foncé brillant. Les mesures sont :



Fig. 10. — Trois vases en terre cuite commune.

Hauteur 0<sup>m</sup>12 ; diamètre de la panse, 0<sup>m</sup>11 ; diamètre de l'orifice 0<sup>m</sup>06. La décoration est purement ornementale ; elle se compose, entre deux lignes de perles horizontales, de rinceaux aux courbes élégantes. L'ensemble donne une impression très nette d'élégante sobriété. Par la forme et par les motifs qui le décorent, ce vase rappelle quelques-uns des vases à reliefs d'applique fabriqués à Lezoux en Auvergne, en particulier ceux que Déchelette a reproduits dans son grand ouvrage sur les *Vases céramiques...* t. II, p. 185 vase k, et pl. III. Il s'en distingue par la couleur du vernis qui est, non point rouge, mais brun foncé, et par l'absence de tout élément animal ou humain dans les motifs qui le décorent.

D. Fragments de vases moulés (fig. 11). a) Un grand morceau de vase en terre vernissée rouge (forme 37 de Déchelette) ; au-

dessous d'une zone lisse et séparée d'elle par une ligne d'ornements en forme de fers à cheval ouverts en haut, série de motifs, les uns dans des médaillons circulaires, les autres entre deux hastes surmontées d'un fleuron à trois feuilles, semblable à une fleur de lys. On distingue de gauche à droite : 1° un groupe de deux personnages ; une femme assise tournée vers la droite,



[Fig. 11. — Deux fragments de vases, moulés.

devant laquelle est figuré, debout et tendant vers elle le bras droit, un homme qui semble n'avoir pour tout vêtement qu'une draperie tombant de l'épaule gauche ; les détails sont indistincts ; — 2° Une figure féminine, tournée vers la droite, debout, drapée ; au-dessous d'elle, un masque scénique ; — 3° Un médaillon incomplet ; personnage nu, peut-être ailé, tenant un bâton dans sa main droite levée. L'interprétation précise de tous ces sujets est malaisée, en raison de l'usure subie par le relief. On reconnaît du moins une technique assez habile, principalement dans la figure féminine debout drapée. L'inventaire des types représentés sur les vases moulés, que Déchelette a établi, ne comprend aucun motif qui rappelle les deux principaux sujets qui décorent notre fragment.

b) Fragment très abîmé d'un vase en terre gris-rougeâtre non vernissée. On y reconnaît un motif emprunté à la légende des

Pygmées luttant contre les grues : un personnage de petite taille, par comparaison avec l'oiseau qui le menace, s'enfuit vers la droite en tenant au-dessus de sa tête un objet de forme concave, peut-être un bouclier ; sa main droite paraît brandir une massue. Le volatile, aux coups duquel il essaie d'échapper, le domine de toute sa tête.

Toutes ces poteries ont été trouvées ensemble dans la même excavation, d'où l'on a tiré les trois pieds de table et le fond de vase ou de mortier en pierre.

6° *Matières diverses, plomb, verre.*

Un poids en plomb, de forme conique aplatie, encore munie de son anneau en fer (fig. 12) ; haut : 0<sup>m</sup>07 ; diamètre de la



Fig. 12. — Poids en plomb encore muni de son anneau.  
(4 k. 750, approximativement 15 livres romaines).

base, 0<sup>m</sup>11 ; diamètre de l'anneau, 0<sup>m</sup>05. Le poids est de 4 k. 750, ce qui équivaut à peu près exactement à 14 livres romaines 1/2, la livre étant évaluée à 327 gr. 45. En tenant compte du déchet que le métal a pu subir depuis l'antiquité (rouille de l'anneau de fer, éraflures de la masse de plomb), on est en droit de supposer que c'est là un poids de 15 livres romaines. D'autres poids ont été trouvés en assez grand nombre dans les fouilles d'Alesia ; ce sont des poids en pierre, nous les

avons étudiés dans *Pro Alesia*, N<sup>lle</sup> série, t. II (1915-1916), p. 64 et suiv. ; l'un d'eux précisément, sans son anneau, pèse aujourd'hui 4 k. 550, et nous avons proposé d'y voir un poids de 15 livres romaines.

Un fond de vase en verre, dont il ne reste que la couronne formant le pied du récipient ; diamètre extérieur, 0<sup>m</sup>11. La couleur du verre est vert pâle, mêlé d'irisation.

### 7<sup>o</sup> Monnaies.

Nous avons recueilli dans les diverses parties du champ de fouilles précédemment décrit une trentaine de monnaies, dont un certain nombre a pu être déterminé. Voici la liste de ces dernières :

1<sup>o</sup> Bronze. — Les deux têtes d'Agrippa et d'Auguste, faisant face l'une à gauche, l'autre à droite. IMP. DIVI. F. — Rv/ Le motif bien connu du crocodile et de la palme : COL. NEM. [Epoque d'Auguste].

2<sup>o</sup> Bronze. — Tibère de profil à droite. TI. CAESAR. AV-GUSTI. IMPER. — Rv/ L'autel de Lyon avec l'inscription ROM. ET AVG. — 4 exemplaires : 3 petits bronzes, 1 moyen bronze [Fin du règne d'Auguste].

3<sup>o</sup> Bronze. — Claude de profil à gauche... Clau] DIVS CAESAR [Aug... — Rv/ Pallas combattant. S.C. Le style barbare du revers prouve que cette monnaie est une de ces imitations ou contrefaçons de la pièce officielle déjà souvent signalées (A. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, t. I, p. 152).

4<sup>o</sup> Bronze. — Trajan de profil à droite ...Ner]VAE TRAIANO AVG. GER. DAC... .... — Rv/ Personnage debout à gauche ; [S. P. Q. R. optimo Pri]NCIPI. [S] C. Les mentions du surnom *Dacicus* et de la formule *optimus princeps* permettent de dater cette monnaie des dernières années du règne de Trajan (105-117). Cf. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3<sup>e</sup> éd., p. 188.

5<sup>o</sup> Bronze. Hadrien, de profil à droite ; l'empereur paraît casqué et imberbe. HADRIANVS [Augustus]. — Rv/ L'Abondance assise à gauche.

6° Bronze. Faustine, de profil à droite. FAVSTINA.... Rv/ Indistinct. — Monnaie antérieure à l'année 140, date de la mort de l'impératrice Faustine.

7° Bronze. — Faustine, de profil à droite. DIVA FAV[stina]. Rv/ Indistinct. — Monnaie postérieure à l'année 140, date de la mort de l'impératrice Faustine et de la décision du Sénat lui rendant les honneurs divins.

8° Bronze. — Marc Aurèle de profil à droite. — [M. A]NTO-NINVS... — Rv/ Figure féminine, assise à gauche, la main droite tendue en avant, la main gauche tenant une haste ou une lance ; à terre, un bouclier rond. S. C.

9° Denier d'argent. — Quintillus radié de profil à droite. [...Q]VINTILLVS AVG. — Le revers de cette monnaie pose un problème fort intéressant. Au centre, personnage d'allure féminine debout à gauche, tenant de la main droite le gouvernail donné d'habitude comme attribut à la Fortune, de la main gauche une sorte d'épi : autour [...]ORTVMNA.. VX. S'il est vraisemblable de restituer la 1<sup>re</sup> lettre en un V, on ne voit pas très bien quelles sont les deux lettres indistinctes dans la dernière partie du mot. En tout cas l'ensemble se rattache au culte du dieu Vortumnus ou Vertumnus, qui vint à Rome d'Etrurie, plus spécialement de Vulsinii (Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 2<sup>e</sup> éd., p. 287). Un autre intérêt de cette monnaie réside dans la précision et la certitude de la date qui peut lui être attribuée : Quintillus, frère de l'empereur Claude II, ne régna même pas un mois, dix-sept ou vingt jours (avril ou mai 270).

10° Bronze. — Tetricus radié de profil à droite. IMP. C. TETRICVS AVG. — Rv/ L'Abondance.

11° Bronze. — Empereur du 4<sup>e</sup> siècle de profil à droite : ..S PF AVG.-Rv/ Image de la Victoire : VICTO[ri]A AVGGG. A l'exergue CON. Si au revers la lecture AVGGG. est bien exacte, la monnaie ne peut dater que de la courte période (337-340) pendant laquelle les trois fils de Constantin régnèrent simultanément et portèrent ensemble le titre d'Augustus.

12° Bronze. Valentinien (?) de profil à droite. — Nous croyons lire VALENTINIANVS... — Rv/ indistinct.

Outre ces monnaies, qu'il nous a été possible d'identifier, quatre autres présentent des effigies, des motifs de revers et des lettres que nous réussirons peut-être à déterminer.

Signalons enfin qu'il a été recueilli à la surface du sol un double tournois, portant le nom de Henri III.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les résultats de la campagne de fouilles exécutée sur le Mont Aussois en 1926 par la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur. Par le nombre et l'importance des substructions mises au jour, par l'abondance des objets mobiliers découverts, par l'intérêt archéologique ou artistique de plusieurs d'entre eux, notre œuvre de l'année écoulée ne le cède en rien à celle des années antérieures. Nous continuons, suivant la même méthode de recherche approfondie et minutieuse, l'exploration progressive de l'emplacement d'Alesia. Nous prenons, à tous égards, les mesures nécessaires pour que les vestiges, que nous faisons ainsi reparaitre à la lumière, soient conservés. Les objets mobiliers sont transportés et classés dans les vitrines de notre Musée Alesia, installé à Alise Sainte Reine même. Nous vous signalons, après les avoir systématiquement déblayées, les substructions les plus importantes. Nous croyons ainsi nous inspirer de l'esprit avec lequel vous présidez à la recherche et à la conservation de nos antiquités nationales.

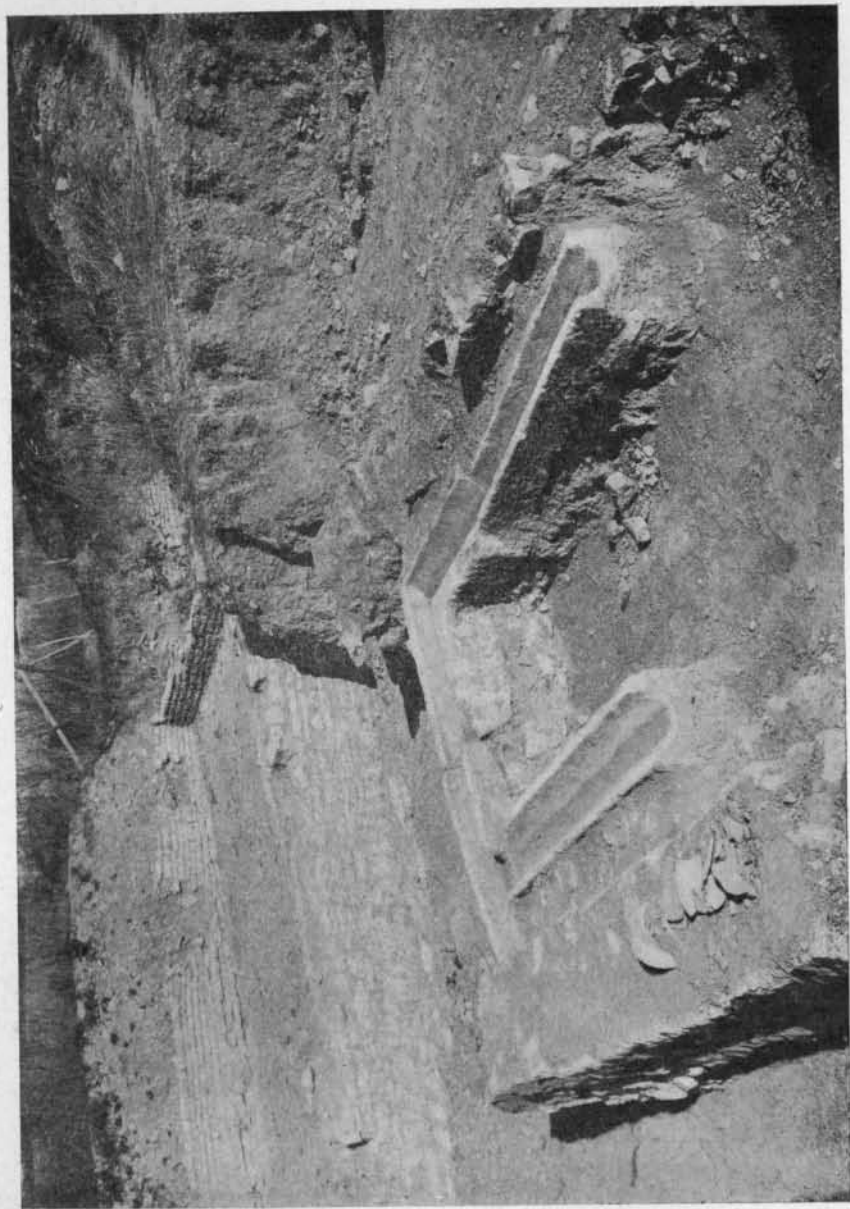
Au début de ce rapport, je vous ai indiqué que nous avons procédé, en fin de campagne, à deux sondages qui nous donnent pour les fouilles de 1927 les meilleurs espoirs. J'ai l'honneur, au nom de la Société des Sciences de Semur, de solliciter de votre haute bienveillance, une nouvelle subvention de six mille francs (6000 fr.), afin de poursuivre sans interruption l'œuvre d'intérêt scientifique et national, à laquelle nous nous efforçons de consacrer chaque année notre activité et notre travail.

*Le Président de la Société des Sciences de Semur,  
Directeur des Fouilles d'Alesia,*

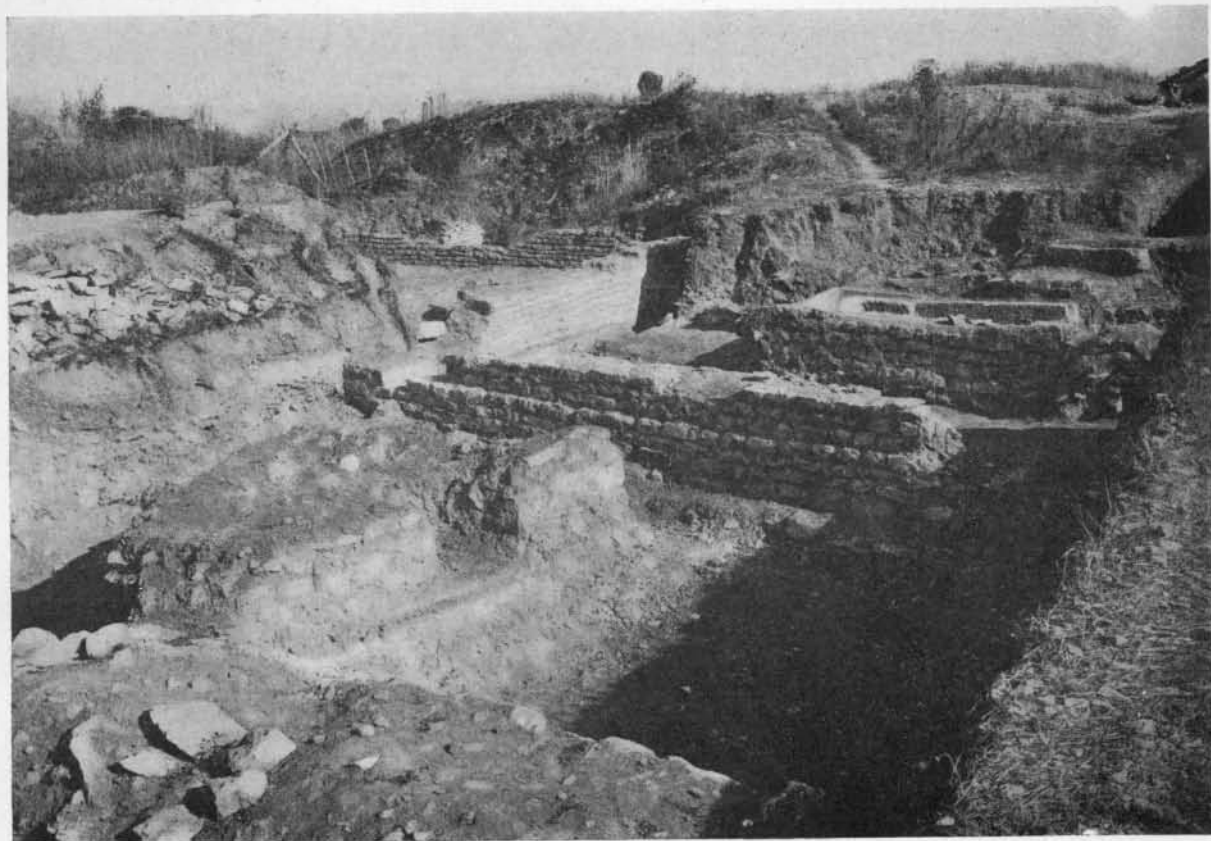
J. TOUTAIN.

---

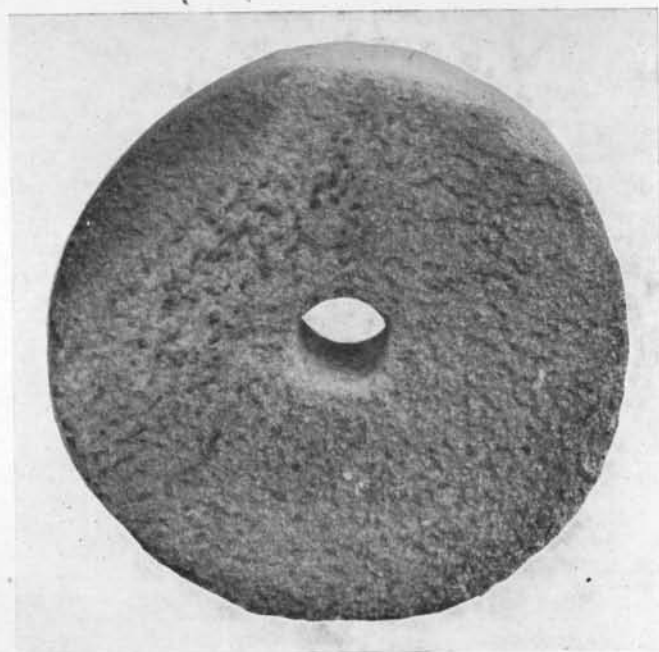
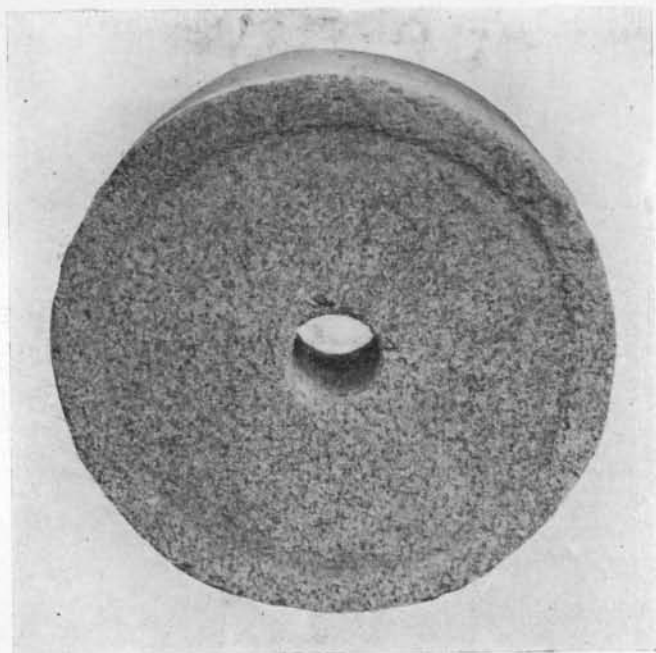
Le Puy. — Impr. *La Haute-Loire*, boulevard Carnot, 23.



Rigoles de pierre (restes de latrines ?)



Ensemble de substructions ; au premier plan, à gauche, se trouve le soubassement demi-circulaire.



Meule de pierre (face et revers).



Vase à reliefs d'applique.